



Le DICTIONNAIRE des sciences sociales

Sous la direction de
Jean-François Dortier

Éditions
SCIENCES
HUMAINES

Extrait de la publication

LE DICTIONNAIRE DES SCIENCES SOCIALES

Sous la direction de
Jean-François Dortier

La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines
Une collection dirigée par Véronique Bedin



Extrait de la publication

Maquette couverture et intérieur: Isabelle Mouton.

Retrouvez nos ouvrages sur
www.scienceshumaines.com
www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion: Seuil
Distribution: Volumen

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2013**
38, rue Rantheaume
BP 256, 89004 Auxerre Cedex
Tél. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26
ISBN = 9782361060800

AVANT-PROPOS

D'« anomie » à « utilitarisme », d'« habitus » à « urbanisation » en passant par « capitalisme », « dette », « crise », « guerre », « holisme », « systèmes-monde », ce dictionnaire encyclopédique présente les grandes notions et concepts qui traversent les sciences sociales entendues ici au sens large (sociologie, bien sûr mais aussi économie, géopolitique, histoire globale, science politique, anthropologie...).

Aux côtés des grands domaines classiques comme le travail, la famille, l'individu, l'État, on y trouvera de nouveaux champs d'exploration : les réseaux, la reconnaissance, la société liquide, la mondialisation et ses conséquences... Aux côtés des grandes figures – P. Bourdieu, F. Braudel, K. Marx, B. Malinowski ou M. Foucault –, on trouvera ceux dont les noms et les œuvres font les sciences sociales d'aujourd'hui : Z. Bauman, M. Gauchet, A. Honneth, D. Kahneman, A. Sen, J. Stiglitz...

Mettre à la portée d'un public large les concepts, les auteurs, les théories qui forment le corpus actuel des sciences sociales, tel est le premier but de ce dictionnaire encyclopédique.

Ouverture et interdisciplinarité

Il y a plus d'un demi-siècle déjà, les historiens des Annales ont voulu désenclaver leur discipline pour l'ouvrir aux autres sciences sociales. La géographie est sortie de son confinement pour s'imprégner des autres champs disciplinaires. L'étude de l'économie ne peut plus être envisagée sans prendre en compte les soubassements sociologiques, historiques, et psychologiques des marchés, etc.

Voilà pourquoi ce dictionnaire se veut un moyen non seulement de circuler d'un domaine à l'autre, mais aussi d'aborder

les nombreux concepts et champs de recherche qui transgressent allègrement les frontières disciplinaires.

Un dictionnaire encyclopédique vivant

Ce dictionnaire se veut « humain » et « vivant » au sens où il est question non pas simplement de définitions. À quoi servirait un dictionnaire qui n'aborderait le travail ou l'économie qu'à travers des modèles figés et des définitions abstraites? « Grise est la théorie, vert est l'arbre de la vie », écrivait Goethe. Faire entrer la vie – sous forme d'exemples, de récits de vie, d'événements –, telle est l'ambition et l'originalité de ce dictionnaire. Cette exigence ne relève pas simplement d'un souci de lisibilité. Certes, « un bon exemple vaut parfois mieux qu'un long discours ». Mais une raison plus fondamentale nous a guidés dans ce choix. Et elle touche à la nature de la connaissance. La réalité humaine se laisse difficilement enfermer dans le corset figé des concepts. Les mots sont chargés de représentations, ils sont le produit de dialogues, de débats. Les idées et les théories ont une histoire, elles sont créées par des auteurs plongés dans leur époque et porteurs d'une vision du monde qui leur est propre.

Jean-François Dortier

NOTIONS ET CONCEPTS

ABSOLUTISME

« L'État c'est moi ». En une formule, Louis XIV exprime tout l'esprit de l'absolutisme. Le monarque « absolu » signifie qu'il concentre tous les pouvoirs autour de sa personne : pouvoir législatif (celui de dicter les lois), judiciaire (faire la justice), exécutif (administrer le territoire). Et bien sûr et avant tout les pouvoirs « régaliens » : l'armée et la police. Le « roi soleil » n'était pas loin de se considérer comme un quasi-dieu vivant : une pratique qui se rattache à la formule des royautés sacrées.

Concentration du pouvoir aux mains du roi, absence de contre-pouvoir, absence même de constitution qui limite et contrôle son action : voilà donc les caractères d'une monarchie absolue. La monarchie absolue fut en Europe plus une pratique qu'une véritable doctrine, même si on lui trouve des justifications chez Jean Bodin ou Thomas Hobbes.

Jean Bodin a été le théoricien de l'absolutisme. Pour l'auteur des *Six Livres de la République*, le rôle du souverain de droit divin est d'établir la loi : et les autres pouvoirs en découlent. Cela dit Jean Bodin prend soin de distinguer l'absolutisme de la tyrannie. L'État ne doit pas être la propriété privée du monarque et celui-ci doit respecter les règles qu'il a lui-même édictées.

Le mot absolutisme est apparu au temps des Lumières comme un terme péjoratif destiné à critiquer le pouvoir exclusif du Prince.

Les pouvoirs « absolus » ont d'abord été, dans la tradition des monarchies européennes, des pouvoirs « libres » de toute concurrence et de tout partage (du latin *absolutus*, « libre de »). Leur titulaire s'efforce cependant de ne pas les exercer de façon arbitraire ou capricieuse : il interroge ses convictions, sa foi, ses devoirs envers ses sujets, et prend ses décisions en conscience dans une forme qui engage son entière

responsabilité devant Dieu. Si l'éthique personnelle du monarque n'est pas mise en doute, sa légitimité n'en sera donc pas affectée. Par contre, si l'abus des manifestations d'autorité contredit ces principes et les galvaude, ou si le contexte culturel et politique du moment ne rend plus acceptable cette forme de pouvoir, on commencera à parler d'« absolutisme », comme ce fut le cas au xvii^e siècle en Grande-Bretagne, à la fin du xviii^e siècle en France et au xix^e siècle pour les monarchies européennes confrontées aux poussées révolutionnaires et au réveil des nationalités.

ABSTENTION

Le fait de ne pas voter est un phénomène courant dans les démocraties actuelles. Aux États-Unis, où la participation électorale est traditionnellement faible, le taux d'abstention a atteint un pic de 51 % en 1996. En France, le taux d'abstention aux élections présidentielles a augmenté des années 1960 aux années 1990 pour finir par se stabiliser autour des 20 % aux élections de 1995 et 2002. Le taux d'abstention atteint des records aux élections régionales et européennes, au point que l'on parle parfois d'une « démocratie de l'abstention ».

Alain Lancelot (*L'Abstentionnisme électoral en France*, 1968) a bien étudié l'abstentionnisme traditionnel d'indifférence, phénomène incompressible. Aujourd'hui, l'abstentionnisme est souvent un moyen de protestation, de contestation du système, voire une forme d'exil (A. Hirschman, *Exit, Voice and Loyalty*, 1970).

ACCULTURATION

Modification d'une culture au contact d'une autre. Le mot a été introduit en

anthropologie dans les années 1940, dans le cadre du courant « culturaliste ». À une époque marquée par le colonialisme et les transformations opérées au sein des sociétés traditionnelles par la modernité, on a surtout employé le terme d'acculturation dans le cas d'une culture dominée qui se trouve mise au contact d'une culture dominante, subit très fortement son influence et perd de sa propre substance originelle. L'anthropologie contemporaine, qui a une vision moins homogène des cultures, met l'accent sur la diversité des processus de transformation d'une culture au contact des autres, en soulignant les phénomènes de syncrétisme, d'intégration, d'influence.

ACTEUR

Le mot « acteur » est apparu dans la littérature sociologique dans les années 1980. Cette approche des conduites humaines voulait se démarquer d'une approche, dominante en sciences sociales, qui ne prend en compte que les classes, les rôles sociaux ou les styles de vie. Dans cette optique, l'individu est enfermé dans des conduites figées et stéréotypées (qui correspondent à sa classe ou à son statut d'appartenance). La sociologie de l'acteur s'est imposée à partir des années 1980, dans un contexte marqué par l'essor de l'individualisme. La sociologie de l'acteur s'oppose à la vision « hypersocialisée » de l'individu, qui le considère comme le représentant d'une catégorie générale. L'approche en terme d'acteur souligne, au contraire, les capacités d'initiative et l'autonomie relative dont disposent les individus (ou les groupes). Cette capacité de choix implique aussi une aptitude à raisonner et à délibérer. Ainsi, expliquer le vote politique, la consommation, les comportements économiques ou les itinéraires scolaires en termes de sociologie de l'action,

c'est mettre en avant les choix et décisions prises par un sujet social dans un contexte donné.

La sociologie contemporaine offre plusieurs visages de l'acteur :

- l'*homo œconomicus*, acteur rationnel qui agit en calculant au mieux les avantages et ses coûts. C'est le modèle de l'individu égoïste et calculateur ;
- l'acteur stratège agit en fonction d'une rationalité « limitée ». Le sujet se contente d'agir de façon « raisonnable » ;
- récemment, le modèle de l'acteur s'est enrichi d'une vision de l'individu incertain, en quête de lui-même et tiraillé par des motivations multiples.

ACTION

La sociologie de l'action s'est constituée autour de deux traditions de recherche assez différentes : la théorie de l'action individuelle et celle de l'action collective.

Alors que la naissance de la sociologie française avec Émile Durkheim s'est forgée autour d'une conception collective des phénomènes sociaux, la sociologie allemande s'est constituée plutôt à partir des actions individuelles. « La sociologie ne peut procéder que des actions d'un, de quelques-uns, ou de nombreux individus séparés », écrit Max Weber.

Au début de son livre *Économie et Société* (1922), M. Weber énonce les mobiles qui guident les actions sociales. Il distingue quatre formes d'action typiques : « l'action traditionnelle », qui se rattache à la coutume, au domaine routinier ou aux normes sociales en vigueur ; « l'action affective », qui est guidée par les passions (la colère, la jalousie...); « l'action rationnelle » enfin, que M. Weber décomposait en deux catégories. D'une part, l'action rationnelle qui implique l'adéquation entre les fins et les moyens (l'activité du

stratège, du savant ou de l'entrepreneur qui cherchent à ajuster au mieux leurs moyens en fonction d'un but donné ; d'autre part, l'action rationnelle guidée par des valeurs (la gloire, l'honneur, la justice) où le sujet défend ses idéaux sans forcément rechercher l'efficacité de son action. Pour M. Weber, une même action peut relever de plusieurs logiques à la fois. Et il n'est jamais vraiment possible de démêler la part respective de chacune d'entre elles.

De leur côté, les théoriciens de l'individualisme méthodologique ont fait de l'action individuelle le principe premier de l'analyse des phénomènes sociaux. La théorie de l'acteur et de l'action étant redevenue, à partir des années 1980, une préoccupation des sciences sociales, de nombreux débats ont eu lieu sur les liens entre intentions, normes, émotions et rationalité dans le cadre de la théorie de l'action.

ACTION COLLECTIVE

À quelles conditions un groupe ou un ensemble d'individus passe-t-il à l'action collective sous forme de grèves, manifestations, pétitions... La question a fait l'objet de nombreuses analyses.

Pour Karl Marx, la misère et la paupérisation des classes laborieuses poussent les masses à la révolte. Cependant le mouvement collectif n'est pas une conséquence automatique de la pauvreté ou de la précarité. Il dépend aussi des capacités d'une classe à s'organiser. L'histoire montre qu'il n'y a pas de relation automatique entre la situation de misère ou de mécontentement et la capacité à se mobiliser sous forme collective.

Dans *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), Alexis de Tocqueville soutient que ce sont les groupes en phase d'ascension sociale qui, frustrés de ne pouvoir parvenir à leurs fins, ont plutôt tendance à se mobiliser et à se révolter.

Par exemple, c'est la bourgeoisie montante qui fut un des fers de lance de la Révolution française, plutôt que le peuple le plus miséreux.

Au début du xx^e siècle, les précurseurs de la psychologie sociale, comme Gustave Le Bon et Gabriel Tarde, ont avancé des théories du comportement collectif en termes de psychologie des foules. Ces auteurs ont mis l'accent sur les phénomènes de contagion : manifester, c'est être entraîné dans un mouvement de foule où l'individu perd son autonomie au profit d'une sorte d'élan collectif. Le souvenir de la Commune (1871) avait marqué les esprits.

À cette vision de l'action collective, marquée par l'emprise de la foule, des auteurs ont opposé des explications purement individualistes et stratégiques.

Dans *La Logique de l'action collective* (1965), le sociologue américain Mancur Olson soutient que l'action collective ne naît pas spontanément de l'intérêt commun. En effet, la mobilisation comporte un coût individuel important. En revanche, si le groupe obtient satisfaction, c'est en général au bénéfice de tous. Chaque individu n'a donc pas intérêt à entrer dans l'action puisqu'elle comporte pour lui un coût mais lui rapporte tout de même si elle est entreprise par les autres. Les mouvements collectifs existent pourtant ! C'est, selon M. Olson, parce que l'organisation qui en est le support (le syndicat par exemple) sait offrir à ses membres des avantages individuels et spécifiques.

Alain Touraine et les sociologues des mouvements sociaux (comme Alessandro Pizzorno) ont proposé une approche de la mobilisation collective en termes de mouvements sociaux. Un mouvement social peut se constituer dès lors qu'une lutte pour des valeurs et des intérêts communs se transforme en véritable projet de société alternatif. Dans les années 1970-1980, A. Touraine et son équipe ont

recherché si les luttes des étudiants, des régionalistes, des femmes et des écologistes pouvaient se transformer en véritable mouvement social susceptible de prendre le relais du mouvement ouvrier, alors en déclin. La conclusion fut négative.

Bonheur privé et action publique

Au seul des années 1980, dans tous les grands pays occidentaux, la mobilisation collective semblait laisser place à un repli sur la vie privée. Cette tendance au reflux de l'action collective a été analysée par Albert Hirschman dans *Bonheur privé et action publique* (1982). Pour ce sociologue américain, la vie sociale est soumise à des sortes de mouvements de balancier entre période d'investissement dans les actions collectives et période de repli sur la vie personnelle. Le même auteur avait décrit dans *Exit, Voice and Loyalty (Face au déclin des entreprises et des institutions*, trad. fr. 1972) trois types de stratégie qui peuvent découler d'un mécontentement. Par exemple, lorsqu'un consommateur est satisfait, il n'a aucune raison de « changer de crèmerie » et manifeste donc sa loyauté (*loyalty*). Mais s'il éprouve des mécontentements, il peut alors exprimer sa réprobation par défection (*exit*), en choisissant la protestation ou la prise de parole (*voice*).

Dans le même esprit, le sociologue Charles Tilly a parlé de « répertoire d'actions » pour désigner les différentes solutions possibles dans le cadre des mobilisations collectives. Celles-ci peuvent emprunter la voie de la grève, de la manifestation, d'actions commandos, d'insurrections, de pétitions... selon les circonstances.

Évolutions récentes

L'analyse des mouvements sociaux s'est enrichie de plusieurs théories et grilles d'analyse. Dans les années 1990, R. Inglehart considérerait que les mouvements sociaux allaient désormais passer des

revendications matérielles à des revendications tournées vers les valeurs. Dans les années 2000, le philosophe Toni Negri abordait les mouvements altermondialistes et les revendications identitaires des communautés en terme de « multitude », ce qui renvoie à l'idée d'une diversité d'enjeux et de mobilisations pouvant éventuellement converger en un mouvement unique. Du côté de la recherche, l'étude des mouvements sociaux s'est constituée en champ de recherche autonome et a enrichi ses problématiques: prise en compte du rôle des émotions (indignation, colère), des formes d'engagement personnelles, des trajectoires et carrières militantes dans les mobilisations. (O. Filieule, dir., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, 2011; O. Filieule, L. Mathieu, C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009). Sur une génération, on observe ainsi comment les problématiques de l'action collective évoluent en fonction des problématiques propres aux sciences sociales mais aussi des transformations des mouvements sociaux eux-mêmes. Le mouvement des années 1970-1980 (analysé par A. Touraine) était marqué par le recul du mouvement ouvrier, et l'essor du mouvement féministe, régionaliste ou écologiste. Les années 1990 ont été marquées par de nouveaux mouvements comme celui des sans papiers, des homosexuels, des minorités visibles. Les mouvements altermondialistes et les revendications identitaires ont alimenté la thématique de la multitude ou des « nouvelles formes d'action collectives ». Nul doute que les révolutions arabes, et celles des indignés du début des années 2010, vont alimenter à leur tour de nouvelles problématiques.

AGENCE

(THÉORIE DE L'AGENCE)

Un des postulats de base de la théorie économique est que l'entreprise

cherche toujours à faire fructifier ses biens, et donc à maximiser son profit, en utilisant au mieux ses ressources. Or, l'économiste américain John K. Galbraith avait déjà remarqué que ce constat n'est pas évident. Si les actionnaires d'une entreprise sont en général à la recherche du maximum de bénéfices, il est possible que le manager soit en quête d'autres objectifs: l'augmentation de la taille de l'entreprise par exemple (qui peut se traduire par des déficits temporaires). Comment accorder les intérêts de l'actionnaire et du manager? Voilà le type de questions que se pose la théorie de l'agence.

La relation d'agence représente « un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engagent une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent. » La théorie de l'agence (encore appelée théorie des mandats) remet en cause le postulat représentant l'entreprise comme un acteur unique pour mettre l'accent sur les divergences d'intérêts potentielles entre les différents partenaires (dirigeants, actionnaires et créanciers...).

AGENDA (FONCTION D')

La fonction d'agenda, présentée par Maxwell McCombs et Donald Shaw en 1972 (« The Agenda-setting Function of Mass-Media », *Public Opinion Quarterly*, n° 36), insiste sur la capacité des médias à focaliser l'attention du public sur tel événement.

AGRESSION/AGRESSIVITÉ

Éthologie. Konrad Lorenz (*L'Agression, une histoire naturelle du mal*, 1969)

partage avec Sigmund Freud l'idée que l'agression est un instinct. Chez l'animal, il a une fonction adaptative, au service de la survie de celui qui en fait usage. L'agression est nécessaire au prédateur (pour capturer une proie) ou à sa victime (pour se défendre). Dans de nombreuses espèces, les mâles s'affrontent pour conquérir les femelles ou pour défendre leur territoire. Les conflits sont ritualisés et se résument souvent à des coups, morsures et postures de menace, et vont rarement jusqu'au meurtre. En revanche, notait K. Lorenz, l'homme ne possède plus de mécanismes régulateurs de l'agression aussi efficaces que ceux des animaux. En 1974, une observation dramatique réalisée par Jane Goodall chez les chimpanzés de Tanzanie a remis en cause l'idée d'une « ritualisation » systématique de la violence chez les grands singes. En effet, lors d'un conflit entre groupes de chimpanzés qui se disputaient un territoire, l'un des groupes a exterminé les membres du clan rival.

Psychanalyse. À partir des années 1920, S. Freud révisé sa théorie des pulsions. Jusque-là, la libido (pulsion sexuelle) tenait une place centrale dans son modèle du psychisme. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il affirme que « l'agressivité constitue une disposition instinctive primitive et autonome de l'être humain ». Elle est la principale expression de l'instinct de mort (Thanatos). La civilisation est là pour tenter de refouler cette pulsion mortifère. Mais elle n'y parvient pas toujours, comme s'en inquiète S. Freud dans *Malaise dans la civilisation* (1929), texte très pessimiste écrit au moment de la montée du fascisme et quand la menace de nouveaux conflits commence à planer sur l'Europe.

Psychologie sociale. La psychologie sociale envisage l'agression comme une réaction à un stimulus de

l'environnement. Ses causes ne sont donc pas internes à l'individu, mais externes. Ainsi, les travaux du psychosociologue Stanley Milgram ont montré que chacun de nous peut adopter un comportement criminel sous l'effet de la soumission à l'autorité (*Soumission à l'autorité*, 1974). L'agression peut également résulter d'un apprentissage sur un plus long terme. Selon la théorie de l'apprentissage social, c'est par imitation que l'enfant adopte des comportements violents, parce qu'il les a observés au sein de sa famille ou par l'intermédiaire des médias (Albert Bandura, *L'Apprentissage social*, 1977).

ALÉA MORAL

Notion introduite par Adam Smith au XVIII^e siècle (*Richesse des nations*). Elle souligne le fait que, dans certains secteurs à risques – les assurances par exemple – les assurés ont tendance à augmenter la prise de risque car ils savent qu'ils sont protégés par un contrat (« comme ce n'est pas moi qui paie, je peux prendre plus de risques »), ce qui a pour effet d'augmenter les coûts imprévus pour la compagnie d'assurance. C'est un facteur aggravant du risque. Dans le cadre d'un contrat, l'aléa moral désigne par extension toute modification du comportement d'un des contractants contraire à l'intérêt général ou aux intérêts des autres parties au contrat.

ANALYSE STRATÉGIQUE

En sociologie, ces termes désignent la méthode fondée par Michel Crozier et Erhard Friedberg (*L'Acteur et le Système*, 1977). Cette démarche analyse le fonctionnement des organisations à travers le comportement des acteurs, à partir des postulats suivants : ils disposent d'une marge de liberté et développent des stratégies ; leurs conduites s'inscrivent dans

des relations de pouvoir et forment un système d'action. Cette méthode peut alors servir de guide pour la conduite du changement organisationnel.

L'expression « analyse stratégique » est également utilisée dans un tout autre sens, pour désigner l'étude des stratégies d'entreprise. Appliquée à l'entreprise, il s'agit de choisir une perspective dans laquelle inscrire le « projet » de l'entreprise (une mission, une vocation, une grande ambition), de choisir un positionnement (quel(s) produit(s) sur quel(s) marché(s) et avec quelle(s) technologie(s)?), le périmètre des activités (monoproduction, différenciation, diversification), de choisir un mode de développement (intégration verticale ou croissance horizontale) et un mode de mise en œuvre et d'allocation des ressources (croissance interne versus croissance externe). En d'autres termes, la stratégie débute par un diagnostic, se poursuit par la formulation d'un choix et se termine par une phase de mise en œuvre.

ANNALES (ÉCOLE DES)

L'« école des Annales » tire son nom d'une revue *Les Annales d'histoire économique et sociale*, fondée en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre. La création de la revue des *Annales* marque, pour ses fondateurs, une rupture avec la conception de la science historique du courant positiviste (qui accordait une primauté à l'événement et à l'histoire politique). Son but est de fédérer les sciences sociales autour d'un projet rénovateur, en ayant recours à la géographie, la sociologie et l'économie pour éclairer l'histoire. À l'histoire traditionnelle, essentiellement politique, diplomatique et militaire, se substitue une « histoire-questions » à dominante économique et sociale.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la revue change de titre et

devient *Annales: Économies-Sociétés-Civilisations*, pour mieux affirmer son rôle de carrefour des sciences sociales et la nécessité des comparaisons dans la recherche historique.

Dans les années 1955-1960, alors que le mouvement structuraliste se déploie dans toutes les sciences humaines, F. Braudel, qui dirige alors la revue, formule la notion de « longue durée ». Les phénomènes historiques doivent être étudiés en dégageant, sur le temps long, des grandes structures sociales, économiques, démographiques... L'histoire, que L. Febvre et M. Bloch définissaient comme « la science du changement », s'« immobilise », selon la formule d'Emmanuel Le Roy Ladurie.

En 1969, F. Braudel confie la direction des *Annales* à Jacques Le Goff, E. Le Roy Ladurie et Marc Ferro.

La « nouvelle histoire »

En 1974, *Faire de l'histoire*, publié par J. Le Goff et Pierre Nora, marque l'amorce d'un tournant historiographique.

Avec l'histoire économique et les travaux d'Ernest Labrousse s'était développée l'« histoire sérielle », c'est-à-dire une histoire quantitative qui, dans l'optique de la longue durée, établissait des séries de prix, de productions, de naissances et de décès, aboutissant à des courbes économiques, démographiques... Cette histoire sérielle se lance ensuite à l'assaut de « l'affectif, du mental, du psychisme collectif, des systèmes de civilisations ». Elle devient « histoire des mentalités », de la mort, de la sexualité, de la famille, des modes de vie...

Parallèlement, l'ambition d'une « histoire totale », chère à M. Bloch et F. Braudel, qui intégrerait toutes les dimensions (économique, anthropologique, psychologique, politique...), est de plus en plus abandonnée. En 1985, Georges Duby exprime « une impression d'essoufflement » du programme des *Annales*.

La trilogie définie par M. Bloch « économique, social, mental » s'est usée, les grandes analyses quantitatives ont perdu du terrain, en même temps que l'abondance des publications témoigne d'un spectaculaire élargissement du « territoire » des historiens.

1988 : le « tournant critique »

La position hégémonique de l'école des *Annales* se retrouve menacée par de nouveaux courants historiographiques: la micro-histoire italienne; le « tournant linguistique » américain; la *social history* anglaise autour notamment d'Edward P. Thomson et d'Eric Hobsbawm; l'*Alltagsgeschichte* (autour de l'équipe du Max Planck Institut de Göttingen)...

En 1987, l'historien François Dosse affirme l'éclatement du projet historiographique de l'école dans un livre qui suscitera de nombreuses polémiques: *L'Histoire en miettes*.

En 1988, les *Annales* publient deux éditoriaux collectifs appelant à un renouvellement qui prenne en compte « les nouvelles méthodes de la recherche historique »: les échelles d'analyse, les acteurs individuels et l'écriture de l'histoire. Le mot « histoire » est réintroduit dans le titre de la revue qui devient *Annales: Histoire et sciences sociales*, en 1993.

Depuis le début du XXI^e siècle, l'émergence d'un « l'histoire globale » qui cherche à repenser les phénomènes historiques hors des cadres nationaux, redonne cependant une vigueur nouvelle aux thèses de Braudel

ANOMIE

Dans le vocabulaire sociologique, le terme renvoie à l'idée d'un affaiblissement des mécanismes d'intégration sociale. On parlera d'anomie par exemple pour désigner le fait qu'une fraction de la population ne partage plus les valeurs et ne respecte plus les

normes dominantes d'une société. Le terme est employé dans des sens légèrement différents par Émile Durkheim ou Robert K. Merton.

É. Durkheim parle de « suicide anomiste » pour caractériser les suicides qui s'expliquent par un déclin de l'intégration de l'individu au sein de la famille ou de la communauté de travail. L'affaiblissement des valeurs morales d'une société est également pour lui une cause d'anomie.

Pour le sociologue américain R. K. Merton, l'anomie apparaît lorsqu'une fraction de la population ne partage plus les valeurs d'une société. L'anomie peut alors prendre la forme de la déviance, de la révolte ou du retrait, c'est-à-dire un refus de participation sociale.

La thématique de l'anomie a trouvé une nouvelle jeunesse aux États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale à travers le thème de la montée de l'individualisme et du déclin des communautés (D. Riesman, *La Foule solitaire*, 1950, R. Bellah, *Habits of the Heart*, 1985) et celui du déclin du capital social (R. Putnam, *Bowling alone*, 1995). Mais à force de diagnostiquer un incessant déclin de la socialisation dans les sociétés modernes, certains auteurs ont commencé à mettre en doute la pertinence du concept d'anomie et son usage polysémique : allant du déclin des formes de regroupement communautaire à la désocialisation. Le sociologue Marco Orrù, qui a consacré un livre à ce sujet (*L'Anomie. Histoire et sens d'un concept*, 1998) conclut son investigation de façon plus que dubitative : « Aujourd'hui encore je ne suis pas sûr d'avoir découvert le véritable sens du mot anomie (je suis même certain de ne pas l'avoir découvert). »

ANTHROPOLOGIE

L'anthropologie est née d'une réflexion autour de la diversité des cultures

humaines. Avec les voyages d'exploration, ethnographes, explorateurs et anthropologues vont s'attacher à parcourir le monde pour recueillir des données sur les peuples de la Terre alors que d'autres penseurs entreprennent de rassembler, de classer, d'analyser toutes ces données sur les sociétés humaines, leurs types de croyances, structures familiales, normes de droit, types d'échanges, modes d'organisation du pouvoir, etc.

Une des questions fondatrices de la discipline peut donc se formuler ainsi : quels sont les invariants et les différences dans l'organisation des sociétés humaines ?

La recherche ethnographique s'accompagne d'une interrogation sur les fondements de la cohésion sociale : quelle est l'origine de la vie en société, quels sont les fondements du lien social ? Pour Lewis Morgan (1818-1881), l'un des pères de la discipline, la famille est une institution de base de la société humaine, à la fois universelle et fondatrice de la société humaine. Émile Durkheim (1858-1917) et Marcel Mauss (1872-1950), les deux fondateurs de l'anthropologie française, voyaient quant à eux dans la religion un des ciments des sociétés dites « archaïques ». Bien des travaux ultérieurs sur les rites, la parenté, le pouvoir, etc., dans les sociétés primitives relèvent de cette même interrogation sur les fondements de l'ordre social et des institutions humaines.

L'un des attraits de l'anthropologie tient à son exotisme : elle nous fait découvrir les modes de vie des Bushmen d'Afrique australe, des aborigènes d'Australie, des Esquimaux ou des Papous... Mais ces sociétés sont aujourd'hui en voie de disparition. Dès lors, le regard de l'anthropologue a tendance à se retourner vers sa propre société et il porte un œil neuf et distancé sur nos modes de vie et nos mœurs qui paraissent à leur tour aussi étranges que ceux des tribus lointaines.

Anthropologie ou ethnologie?

Anthropologie: le terme s'est imposé dans les pays anglo-saxons au début du xx^e siècle pour désigner la science de l'homme qui se préoccupe, dans un sens très large, d'étudier l'homme et la vie en société. De fait, l'objet privilégié de l'anthropologie fut pendant longtemps d'étudier les sociétés dites « primitives », même si son domaine est, par vocation, plus large: l'étude des sociétés humaines en général.

Ethnologie: Le mot ethnologie a longtemps été utilisé en France pour désigner l'étude des sociétés dites primitives (ou « ethnies »). Celui d'anthropologie fut longtemps identifié à l'anthropologie physique, c'est-à-dire à l'étude de la morphologie des « races » humaines. Dans les années 1950, Claude Lévi-Strauss introduisit en France le terme d'anthropologie dans le sens où l'employaient les Anglo-Saxons. Il désigne alors à la fois la connaissance synthétique de l'organisation des sociétés archaïques et, plus généralement, l'étude globale de l'homme.

Anthropologie sociale et culturelle: le terme d'anthropologie sociale est plutôt utilisé par les Anglo-Saxons qui ont, de fait, plus volontiers étudié les dimensions sociales des sociétés primitives (famille, organisation économique, pouvoir); les Américains parlent d'anthropologie culturelle car la culture (mœurs, personnalité, etc.) fut pour eux un objet d'attentions plus spécifiques.

ANTICIPATIONS RATIONNELLES

Le prix Nobel d'économie 1995 a été décerné à l'économiste américain Robert E. Lucas, l'un des piliers de la théorie des « anticipations rationnelles » qui a eu son heure de gloire à la fin des années 1970. Selon cette théorie, élaborée au début des années

1960 par l'Américain Richard Muth, les acteurs économiques se livrent à des anticipations correctes sur l'évolution probable du marché. Par exemple, les salariés demandent des augmentations de salaires, non en fonction de l'état donné du coût de la vie mais par « anticipation » sur l'évolution probable de celui-ci. De ce fait, les politiques économiques fondées sur l'intervention de l'État sont souvent inefficaces: les effets d'une décision annoncée de la hausse de la masse monétaire, par exemple, vont être annulés par les anticipations des entrepreneurs qui vont répercuter par avance les effets probables de cette hausse sur leurs prix.

Ce mode d'analyse s'inscrit dans le courant du *rational choice* des sciences sociales anglo-saxonnes, selon lequel la rationalité des agents est un principe de base des conduites. Cette approche a été critiquée pour son manque de réalisme concernant les comportements des acteurs (qui ne sont pas toujours aussi avisés que le suppose la théorie). Son mérite est cependant d'avoir attiré l'attention sur les capacités d'anticipation des agents au sein des marchés et sur les contraintes qu'elles font peser sur les politiques économiques.

ASSOCIATION

L'association est un phénomène ancien, comme en témoignent les associations monastiques ou les associations de métiers (corporations, maîtrises, jurandes, compagnonnages...) au Moyen Âge. Le xviii^e siècle vit l'essor des sociétés savantes, des loges maçonniques et autres clubs politiques. Malgré la loi le Chapelier (14 juin 1791) qui interdit les corporations, c'est-à-dire les associations de métier, et la chasse aux associations illégalement constituées, le phénomène associatif survécut tout au long du xix^e siècle sous des formes extrêmement diverses:

cercles, clubs, ligues... Au sens de la loi du 1^{er} juillet 1901, l'association est une « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager les bénéfices ».

Au fil du temps, les frontières avec l'économie marchande et l'économie non marchande se sont brouillées. De nombreuses associations développent des activités analogues à celles d'entreprises (SA, Sarl...). Comme des entreprises, certaines emploient des salariés en plus de bénévoles et produisent des biens ou des services marchands. D'autres sont des émanations, de l'administration.

Le degré d'implication dans la vie associative diffère selon le domaine d'activité: les Français adhèrent moins que les Américains aux associations religieuses, moins que les ressortissants de pays nordiques aux syndicats...

Il existe environ 700 000 associations en France: regroupant des pêcheurs à la ligne, ou les adhérents d'un club de foot, d'une amicale des anciens élèves, d'une association du troisième âge ou d'une association de défense du marais poitevin...

Les principaux secteurs concernés sont le sport (20 %), les activités culturelles (17 %), la santé et l'action sociale, les loisirs et la jeunesse, l'économie, et l'éducation et l'environnement. Le poids économique est loin d'être négligeable puisque les associations emploient environ 750 000 salariés. Ainsi, dans le secteur sanitaire et social, les associations gèrent la moitié des établissements, et 80 % pour les établissements pour handicapés.

Leur rôle social est également déterminant dans l'animation de la vie sociale et culturelle: qu'on songe au rôle des Restos du cœur, à la Ligue de l'enseignement ou à toutes les associations sportives locales.

L'image positive des associations ne doit pas cacher aussi certaines de leur

« face sombre ». Elles connaissent d'abord une « loi d'airain des oligarchies » (R. Michels) qui veut que toute organisation, passé un certain seuil de développement, tende à produire une élite oligarchique séparée de la base. De plus, même à petite échelle, les associations ne sont pas exemptes de conflits internes liés aux divergences de projets, aux enjeux de pouvoir ou honorifiques qu'implique toute activité organisée.

AUTOBIOGRAPHIE

Le terme « autobiographie » est apparu en France vers 1850 et s'est substitué au mot « Mémoires ». Philippe Lejeune en a proposé une définition, désormais canonique: « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. » (*Le Pacte autobiographique*, 1975)

La méthode de l'autobiographie raisonnée a été inventée par Henri Desroche. Elle est utilisée dans le cadre de l'autoformation et la redéfinition d'un projet professionnel. En réfléchissant sur sa trajectoire de vie passée, ses domaines de compétence et ses centres d'attraction (loisirs, types d'emplois, formations personnelles), le sujet est invité à construire une trajectoire future qui s'inscrive dans le prolongement des tendances antérieures et des compétences acquises. Ce que résumait à sa manière André Gide lorsqu'il disait: « Il faut suivre sa pente, mais en montant. »

Si l'autobiographie sert directement les sciences humaines, elle joue également un rôle dans l'élaboration des identités collectives régionales. Chaque librairie, dans les grandes régions comme dans les plus petits terroirs, présente un choix étendu d'autobiographies récentes ou anciennes, qui atteignent parfois à la notoriété nationale en contribuant, comme les œuvres

de Pierre Jakez-Hélias ou d'Henri Vincenot, à forger une identité locale intelligible à l'extérieur comme à l'intérieur de son aire d'origine.

AUTORITÉ

Le pouvoir fait peur, l'autorité s'impose par le respect. Dans le sens courant, le mot « autorité » désigne un certain type de pouvoir qui est reconnu comme légitime. Lorsque l'on dit d'un enseignant qu'il « a de l'autorité », c'est qu'il sait se faire respecter. Lorsqu'une personne « fait autorité » dans son domaine (au sens étymologique « auctoritas »), on suppose que ses compétences sont reconnues de tous.

L'adjectif « autoritaire » comporte une signification différente. Un style de pouvoir est dit autoritaire lorsqu'il ne laisse aucune place à la négociation.

Les théories de l'autorité

Max Weber et les formes de légitimation du pouvoir. Dans *Économie et Société* (1922), le sociologue allemand Max Weber analyse les types d'autorité qui sont pour lui des formes de légitimation du pouvoir :

- la forme traditionnelle repose sur le respect sacré des coutumes et de ceux qui détiennent du pouvoir en vertu de la tradition ;
- la forme légale se fonde sur la validité de la loi, établie rationnellement par voie législative ou bureaucratique ;
- la forme charismatique repose sur le dévouement des partisans pour un chef en raison de ses talents exceptionnels.

Le psychosociologue Kurt Lewin (1890-1947) a distingué trois types de leadership, dans la gestion de groupes d'enfants : autoritaire, démocratique et laisser-faire. Avec ses collaborateurs Ronald Lippitt et Ralph K. White, K. Lewin a tenté de mesurer l'impact des styles de *leadership* sur le comportement des enfants, leur productivité

et l'atmosphère du groupe. Ces expérimentations montrent la supériorité du style démocratique sur le laisser-faire total ou sur le style autoritaire en ce qui concerne l'efficacité des groupes. Les travaux de K. Lewin sur l'autorité et le leadership ont particulièrement inspiré les théoriciens des organisations.

Hannah Arendt (1906-1975) Qu'est-ce que l'autorité ?

Dans un chapitre de *La Crise de la culture* (1961) Hannah Arendt pose la question « Qu'est-ce que l'autorité ? » en avançant deux idées clés :

- L'autorité est la capacité à se faire obéir sans recourir à la force ni à la persuasion (la force des arguments). Un pouvoir tyrannique, qui repose sur la seule force n'a pas de vraie autorité. Mais les Grecs qui fondaient leur loi sur le débat démocratique (et donc la persuasion) n'ont pas connu « d'autorité » à proprement parler. Seuls les Romains, dont les sénateurs se recommandaient de leurs ancêtres, auraient connu l'autorité dans sa forme pure.
- L'autorité a disparu avec la modernité et la fin de l'autorité traditionnelle. Tout au plus observe-t-on à des tentatives pour restaurer un semblant d'autorité.

L'analyse d'Arendt a le mérite de la clarté, mais reste très discutable. En réduisant les fondements de l'autorité à la « tradition sacrée », elle ne peut pas comprendre les formes d'autorité actuelle – démocratique, scientifique, charismatique, managériale, éducative – qui ne sont pas fondées sur une transcendance divine ou traditionnelle, mais qui perdurent dans nos sociétés.

La personnalité autoritaire selon Adorno. En 1950, le philosophe Theodor W. Adorno a dirigé une enquête aux États-Unis sur « la personnalité autoritaire ». Juif allemand, réfugié aux États-Unis après l'arrivée au pouvoir des nazis, le chercheur avait pour but d'essayer de

comprendre les motifs psychologiques qui avaient poussé une partie de la population à adhérer en masse à des thèses antisémites et fascistes.

Adorno supposait qu'à la source des préjugés racistes et des attitudes fascistes, il y avait une composante psychologique liée à un profil de personnalité particulier: la personnalité autoritaire. Pour tester cette hypothèse, Adorno et son équipe menèrent une enquête approfondie auprès d'habitants de Californie. Divers outils de mesure furent employés: échelle d'attitudes, enquêtes d'opinion, tests projectifs, entretiens cliniques. Les résultats furent traités sous forme d'échelles d'évaluations destinées à mesurer le degré d'antisémitisme, d'ethnocentrisme, de conservatisme politico-économique et de tendance « pré-fasciste ».

Selon Nevitt Sanford, collaborateur d'Adorno, les attitudes racistes et « pré-fascistes » pouvaient s'expliquer notamment par la formation d'une personnalité particulière. Les « personnalités autoritaires » ont tendance à penser avec des préjugés et des stéréotypes les autres groupes ethniques (les Juifs ou les Noirs); ces personnes ont des opinions fermes et une pensée rigide; elles ont souvent été élevées selon un mode d'éducation autoritaire.

L'enquête eut un très grand retentissement en psychologie sociale, même si elle fit, par la suite, l'objet de réévaluations et de critiques (M. Christie, M. Jahoda, *Studies in the Scope and Method of « the Authoritarian Personality »*, 1954).

L'expérience de Stanley Milgram

Dans les années 1970, une autre expérience très célèbre portera sur la soumission à l'autorité.

Stanley Milgram, un chercheur juif américain, était, comme Adorno, hanté par le problème du fascisme et voulait comprendre comment on pouvait se soumettre volontairement à l'autorité

d'un chef. Il s'interrogeait en particulier sur les déclarations des anciens tortionnaires et bourreaux, qui disaient avoir réalisé leur sale besogne sur ordre. Pour mesurer le degré de soumission des individus, il imagina une expérience qui est restée l'une des plus célèbres des sciences sociales.

S. Milgram a recruté des collaborateurs qui pensent participer à une expérience scientifique. Il leur est demandé d'envoyer des chocs électriques à des sujets attachés sur une chaise s'ils ne répondent pas correctement à des questions. D'abord étonnés, les bénévoles s'exécutent de leur tâches en n'hésitant pas à envoyer des décharges électriques de plus en plus puissantes. (*La Soumission à l'autorité*, 1974).

Déclin de l'autorité et débats actuels

À partir des années 1960, un vent de contestation anti-autoritaire souffle au sein des sociétés occidentales. La jeunesse se révolte, les femmes s'émancipent, les autorités traditionnelles (État, armée, police, Église, école...) sont désacralisées. Dans la famille, l'école, l'entreprise, les structures pyramidales et la hiérarchie s'estompent. Dans les relations de travail ou personnelles, la négociation et la communication priment sur les injonctions autoritaires.

Les philosophes et les sociologues sont unanimes à diagnostiquer ce processus comme un déclin général de l'autorité. Dans *Autorité* (1981), Richard Sennett analyse l'effondrement des modèles d'autorité paternaliste et technocratique. Le psychosociologue Gérard Mendel propose, dans son *Histoire de l'autorité* (2002), une approche comparative des formes d'autorité traditionnelles et modernes. Elles ont en commun de s'appuyer sur la médiation d'une figure protectrice et bienfaitrice (Dieu, le père, la nation, la science, etc.). Dans *La Fin de l'autorité* (2004), Alain Renaut reprend le thème de la crise de l'autorité dans les domaines